

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm.
ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger Fr. 26.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Auto-stoppeurs

● Le nombre des auto-stoppeurs diminue, paraît-il. N'empêche que ceux qui restent ne manquent ni d'imagination ni d'optimisme. Le truc du pouce levé? Vieux jeu! Aujourd'hui, le stoppeur conscient et organisé est équipé d'une pancarte sur laquelle il écrit en grosses lettres sa prochaine destination. Souvent, il ajoute sa nationalité et... le but de son voyage. Après quoi, il n'a plus qu'à attendre. Quant à l'optimisme des stoppeurs, il est à la fois réconfortant et... déconcertant. Vous prenez en charge un couple d'un certain âge, « bien sous tous rapports » comme disent les annonces matrimoniales, et vous pensez qu'il s'agit d'une courte étape à cause d'un train manqué. Las! Après quelques moments de conversation, vous êtes fixés. C'est en Grèce, ou en Turquie qu'il veut aller, ce couple! Du moins cette année, car le temps manque. L'année prochaine, ce sera l'Afrique. On ne sait s'il faut admirer l'optimisme ou blâmer le culot de ces modernes aventuriers de la route...

Un record peu commun

● Un étudiant de 20 ans, Yves Borie, né à Beynat (Corrèze), demeurant à Brive-la-Gaillarde, vient de réussir une manière de record : il vient de passer avec succès les examens d'entrée à l'École polytechnique, à l'École des Ponts et Chaussées, à l'École supérieure d'électricité, à l'École centrale de Paris et à l'École centrale de Lyon.

Joué par de faux... journalistes

● Un ouvrier, habitant Phœnix, dans l'Arizona, mécontent de la tournure que prenait son affaire devant une commission d'arbitrage, tint en respect ses juges et son avocat durant douze heures, au moyen d'un revolver, aux fins d'obtenir gain de cause. Une idée le perdit : il invita la presse à assister à cette singulière audience. Munis de fausses cartes de journalistes, ce sont des policiers en civils qui entrèrent dans la salle et, profitant d'un moment d'inattention, passèrent les menottes au singulier personnage, content déjà de son succès publicitaire.

Doctrines et principes

A l'ombre des mélèzes...

Les journées estivales et la chaleur qui les accompagnent, n'incitent guère à la réflexion, à la pensée sur des thèmes trop théoriques, sur des questions de principes.

A l'ombre des mélèzes qui entourent le chalet, dans la fraîcheur des sous-bois parmi les sentiers si tendres, les heureux vacanciers oublient les tracas immédiats premièrement et plus encore les problèmes éloignés de conviction ou de doctrine.

Mais toutefois, est-il peut-être bon de se pencher — même en vacances — sur des problèmes généraux. Ne pas oublier que nous vivons le siècle du machinisme et que le progrès technique a des résultats même sur l'homme.

Car ce qui intéresse l'homme, intéresse chacun! Chacun en effet est attaché aux libertés individuelles, sans négliger la protection toujours plus demandée à l'Etat pour la garantie de son existence.

Nous sommes habitués au confort sans nous poser la question de sa provenance. Des conditions sociales satisfaisantes suffisent à nos ambitions si elles ne sont point troublées par des impératifs gouvernementaux jugés trop collectivistes.

Si l'homme d'aujourd'hui recherche, en abandonnant consciemment son pouvoir personnel, la sécurité garantie par l'Etat, il n'entend point être soumis à un organisme administratif trop développé.

Pourtant, il est certain que nous vivons à l'âge administratif. Ce phénomène n'est pas propre à notre pays, mais à toutes les démocraties actuelles.

A tel point que les citoyens — de l'Est et de l'Ouest — se trouvent étonnés du pouvoir par eux-mêmes accordés à l'Etat. Celui-ci prend une prodigieuse puissance qui lui est remise par la souveraineté même du peuple en possession du double pouvoir d'élire et de voter.

De quelle manière les libertés individuelles essentielles peuvent-elles survivre alors que les puissances de l'Etat s'étendent?

Le parti radical a travaillé au développement de l'esprit de solidarité confédérale, tout en veillant à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la souveraineté des cantons et aux libertés individuelles.

De par le bond scientifique qui provoque l'explosion technique, les rap-

ports de l'Etat et du citoyen, du citoyen et de l'Etat se modifient. Et actuellement s'engagent sur la voie d'une préparation de base pour demain.

Un parti solide, fort de l'expérience du passé, se doit de s'adapter à cette évolution. Aussi quelle est la tâche du parti radical dans ce domaine?

Le parti radical doit promouvoir sur le plan fédéral le perfectionnement des rapports entre l'administration et les administrés par l'institution d'une série de règles qui renforcent la sécurité de l'individu au sein d'une juridiction aussi indépendante que possible de l'Etat.

Le perfectionnement de la juridiction administrative est important, mais il s'accompagne de l'obligation d'un gouvernement constamment soucieux de la nécessité dans laquelle il se trouve d'assurer un arbitrage entre les différents intérêts en présence.

A ce gouvernement s'ajoute le rôle d'un parlement qui ne doit point faire de la casuistique, mais dont la tâche est avant tout normative.

Nous vivons aujourd'hui l'expérience d'un équilibre difficile à maintenir. L'âge administratif n'est pas en place, il se cherche, découvre des bases qui permettront la solidité de demain. Le radicalisme qui a contribué à l'organisation unique au monde de notre Etat fédéral, doit aujourd'hui encore apporter son appui, son solide passé pour créer l'avenir.

Il le fait par les soins de son comité directeur qui s'attache à étudier les problèmes de notre temps. D'importants travaux sont déjà réalisés. Aussi faisons confiance aux hommes que nous avons placé à la tête de nos mouvements pour poursuivre la noble tâche de nos ancêtres et consolider encore dans tous les domaines, dans un monde moderne, la position helvétique. P.-S. Fournier.

L'effroyable thalidomide



La thalidomide était l'un de ces nombreux produits pharmaceutiques mis sur le marché américain avec, évidemment, l'approbation des services fédéraux compétents. Or, il s'est avéré que ce tranquillisant produisait des effets monstrueux. Des femmes enceintes en ayant pris lors des premiers mois de leur grossesse ont donné le jour à des bébés-monstres. Les services publics ont immédiatement fait arrêter la vente de la thalidomide. Le secrétaire à la Santé, M. Celebrezze, a communiqué le résultat des enquêtes ouvertes dans tout le pays. Ce sont 15.904 patients, dont 3272 femmes en âge d'enfanter qui ont reçu de leurs médecins des échantillons du monstrueux produit. Parmi les victimes figure une speakerine de la télévision, Sherry Finkbine, que notre photo montre en compagnie de son mari. Elle a demandé l'autorisation d'interrompre sa grossesse, mais le tribunal de l'Arizona la lui a refusée. Mme Finkbine considère possible la naissance d'un enfant anormal, car elle avait pris de la thalidomide avant que ne soient rendus publics les rapports relatant des effets fâcheux qu'il peut avoir sur des enfants avant leur naissance. Elle est arrivée en Suède, où elle espère qu'on lui autorisera un avortement.

Vous m'en direz tant!

Dans tous les pays qui ont été désolés par la guerre, il y a quelque part, le tombeau d'un soldat inconnu, et naturellement, on traite en soldat le malheureux qu'on avait tiré de son bureau ou de ses champs pour faire le coup de feu.

Sonnerie de clairon, claquement de talons, gerbe de fleurs, il a droit à un per-

pétuel défilé de chefs militaires et d'hommes d'Etat.

Plus moyen de démobiliser.

Personne ne songe à venir lui présenter des excuses, et pourtant c'est tout de même un peu violent quand, par exemple, on doit sa mort à Adolf Hitler, d'avoir à accueillir le respectueux hommage de M. Adenauer.

Le soldat dindon c'est l'éternel dindon de l'éternelle comédie humaine.

Il est tombé tout bêtement un jour où les troupes de son pays et celles du pays voisin avaient reçu l'ordre de s'affronter face à face.

Moins de vingt ans plus tard, elles reçoivent l'ordre de marcher au pas, les uns derrière les autres, et ce qui avait été la plus meurtrière confrontation devient un défilé militaire.

Les chefs des deux pays font le salut ensemble et proclament qu'il s'agit d'une date historique, une de plus :

Celle de la réconciliation de deux peuples.

Or, le soldat inconnu continue à symboliser la lutte sans merci pour laquelle il a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Où, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais il n'est jamais question pour le soldat d'en verser moins.

Il faut que la dernière goutte y passe, après quoi les grands qui l'ont appelé au combat font la paix sur son dos.

Si le soldat inconnu avait pu prévoir le cours des événements, il ne se serait pas pressé de courir sous les bombes.

Il aurait attendu qu'on ricane le trouver avec des victuilles et des bouteilles.

Qu'il ait joué de malchance, on n'en disconvient pas, mais s'il voit de là-haut ce qui se passe ici-bas, il doit trouver déplaisant de ne découvrir autour de son tombeau que des généraux, des ambassadeurs, des hommes d'Etat qui n'ont pas un mot de regret à son égard.

Il serait tellement plus émouvant, puisqu'on tient au symbole, de lui envoyer des fillettes qui viendraient d'Oradour ou d'ailleurs un petit bouquet de pâquerettes à la main.

Peut-être aurait-il ainsi l'impression que le monde a réellement compris l'absurdité de la guerre et que cessant de le considérer comme un soldat, il commence à se souvenir qu'il avait été également un homme, un pauvre homme.

Et l'on permettrait aux oiseaux qui ne seraient plus effrayés par trop de visiteurs de venir égarer de leurs chants son dernier passage parmi nous. A. M.

Obligations militaires et exemple français

Alors que l'on entend souvent des jeunes, chez nous, se plaindre des obligations militaires qui leur sont imposées en temps de paix, il n'est pas inutile de rappeler la situation de la jeunesse française

à cet égard. La Suisse romande prend souvent sa voisine comme exemple ou comme point de comparaison. Un coup d'œil sur ce qui se passe en France dans ce domaine ne manque pas d'intérêt.

Sur une population de 46 millions d'habitants, les effectifs de l'armée régulière s'élèvent à 1 million d'hommes, auxquels il faut ajouter 10 000 femmes; d'une part, 380 000 militaires de carrière allant de l'officier de métier au soldat engagé contractuellement, d'autre part, 620 000 jeunes recrutés par le service militaire obligatoire, auquel, à l'exception des individus physiquement inaptes, personne n'échappe.

En principe, la durée du service militaire obligatoire est de 18 mois, mais à la suite des événements algériens, un décret loi de 1939 a été remis en vigueur en 1955; il permet au gouvernement « en dehors des cas de mobilisation générale ou partielle, de conserver temporairement sous les drapeaux les fractions de classe qui ont terminé leurs obligations légales d'activité ».

De ce fait, au lieu d'être de 18 mois, la durée du service militaire est montée à 28 mois. Et cette mesure touche près de 300 000 jeunes gens!

Alors qu'il avait envisagé de réduire cette durée à 26 mois dès 1962, le gouvernement français a préféré maintenir la durée actuelle, en prenant prétexte de la situation internationale et plus particulièrement de la crise de Berlin. Mieux encore : le gouvernement français, estimant que ce niveau d'effectifs ne peut pas être abaissé, il attendra encore 5 à 6 ans, soit jusqu'au moment où, du fait de l'augmentation de la population, le recrutement de jeunes sera plus nombreux, en maintenant les classes du moment et de

(Suite page 4)

Produit suisse

Qualité

Dans une conférence qu'il a donnée à la fin de l'année dernière, M. Humler, délégué du Conseil fédéral à la défense économique, définissait ainsi le produit typiquement suisse : a) correspondant à l'économie suisse, des produits dans lesquels la part de la recherche fondamentale et appliquée est particulièrement grande; b) de même, des produits dont la qualité est essentielle, mais à la condition que ce travail de qualité soit effectué dans des conditions particulièrement rationnelles; c) de même encore, des produits où l'accent repose sur l'intensité de capitaux nécessaires à leur fabrication; d) enfin, à tous les niveaux de la production, l'accent doit porter sur la conduite rationnelle des entreprises.

Ces quatre éléments de production existent-ils réellement chez nous? Ce serait faire preuve d'une vaine prétention que de l'affirmer. Mais voilà bien à quoi l'industrie suisse doit tendre!

On fabrique actuellement dans notre pays une quantité de produits d'une qualité inférieure que nous pourrions nous procurer à l'étranger à des conditions plus intéressantes et qui obligent les fabricants à utiliser d'importants contingents de main-d'œuvre étrangère. Un économiste écrivait récemment que cette situation « accélère la désintégration de notre manière nationale de vivre et de penser ».

Faut-il aller jusque-là? Il est bien évident que si l'on retient les quatre critères

proposés par M. Humler — et personne ne contestera sa compétence — la recherche d'une production typiquement suisse basée sur ces critères exigerait une véritable opération chirurgicale dans notre appareil économique pour trouver la solution la plus rationnelle. Ne devrait-on pas envisager sérieusement la suppression des protections économiques ou douanières accordées à un certain nombre d'entreprises du type artisanal ou qui fabriquent de la production en petite série? Et n'irions-nous pas au-devant d'une élimination des branches industrielles qui ne répondraient pas à cette spécification en quatre points du « produit suisse de qualité »?

Les suggestions de M. Humler ont été reprises par un économiste, M. Christian Gasser, qui fait la constatation intéressante suivante : « Les produits typiquement suisses — selon les quatre critères de M. Humler — sont ceux qui exigent des recherches de tout ordre, et du travail de qualité. Ne jugeons pas seulement en fonction de nos circonstances actuelles, et familières; essayons de suivre dans l'avenir les lignes de force de l'évolution présente; on verra, indiscutablement, que l'économie manifeste « in nuce », et sous une forme condensée, le problème même de l'économie européenne. Son avenir va dépendre de l'avance acquise sur le plan intellectuel et spirituel, de l'avance prise dans les domaines de la recherche pure et de la recherche appliquée, de ses performances dans le domaine de la qualité

et de l'audace technique. Il ne fait pas de doute que la Suisse ne soit condamnée à la supériorité ».

Voilà qui ouvre des horizons nouveaux et qui, comme chaque fois que les grands problèmes économiques sont évoqués, nous ramène au « potentiel humain » dont notre pays dispose.

C'est effectivement tout le problème de la relève universitaire qui se pose dès lors, voire tout le problème du renouvellement des cadres grâce à des enseignements secondaires et techniques mieux adaptés aux tâches de demain. C'est aussi la question des relations entre les universités de notre pays, dont la collaboration se trouve aujourd'hui devant une barrière toujours difficile à abattre : les préjugés. C'est enfin tout le problème d'une autre collaboration qui devrait être soulevée : celui des universités avec les instituts de recherches, débordant les cadres cantonaux ou régionaux romand et alémanique.

En se prononçant ainsi sur ce qu'il entend une « production typiquement suisse » dans sa conférence intitulée « Industrieaufgaben in der heutigen Zeit », M. Humler a levé un lièvre de taille. Un fait reste certain : si nous sacrifions la qualité à la production de masse ou si, le jour où il le faudra, nous n'osons pas éliminer les branches économiques qui sacrifient la qualité à la masse, nous risquons fort de perdre définitivement notre capacité de concurrence à l'égard de l'étranger.

M. Humler nous y rend attentifs assez tôt.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-BOURG

La fontaine du Pré-de-Foire

Nous avons annoncé en son temps la décision de la municipalité de Martigny-Bourg d'ériger une fontaine décorative au Pré de foire. Cette œuvre d'art, fruit de la collaboration de MM. Jean Collaud, sculpteur, auteur du projet, Antoine Fornage, sculpteur sur pierre et Jean-Marie Giroud, carrossier, chargé de la confection de la partie métallique, a reçu sa base. Il s'agit d'un socle en marbre de Collombey, taillé sur place, d'un poids de plus de 8 tonnes. - Notre photo montre la pose de cette pièce imposante. Ce travail exigea beaucoup de précision et de précautions, car la plus petite fausse manœuvre aurait pu avoir des conséquences graves. Tout s'est heureusement bien passé et la pièce est en place, prête à recevoir sa superstructure.

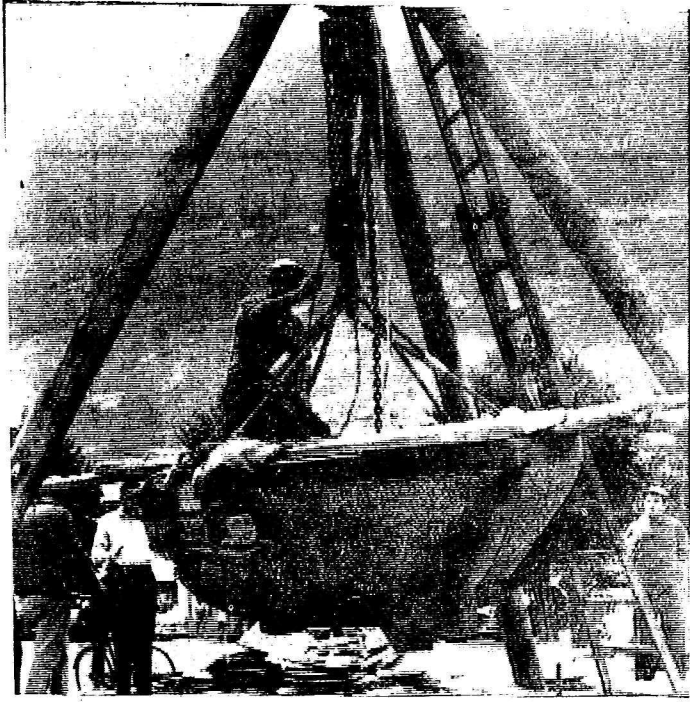


Photo G. L.

MARTIGNY-VILLE

Décisions du conseil communal

Au cours de sa séance du 30 juillet, le conseil municipal a notamment :

1. nommé M. le professeur Charly Martin, à St-Maurice, maître de chant dans toutes les classes des écoles communales de Martigny-Ville, à l'exception des classes enfantines et des deux premières années primaires ;
2. accordé la concession de taxi « A » à 11 requérants en application du nouveau règlement en la matière.

Les administrations communales de Martigny-Ville et Martigny-Bourg communiquent :

Au cours de deux séances distinctes tenues dernièrement par le conseil municipal de Martigny-Ville et par celui de Martigny-Bourg, le problème de la fusion des deux communes a été abordé.

Comme on travaille actuellement de part et d'autre à la mise sur pied d'un plan d'extension et d'un plan d'alignement communs, il a été décidé dans chaque commune d'entamer des pourparlers au sujet de la fusion dès que ces plans seront adoptés et homologués.

C. A. S.

Groupe de Martigny

Du 15 au 19 août, courses Alpes Bernoises. Réunion des participants le vendredi 10 à 20 h. 30 à la brasserie Kluser.

Tirs militaires obligatoires

Les dernières journées de ces tirs sont fixées aux samedi 11 août de 13 h. 30 à 17 h. et dimanche 12 août de 7 h. à 11 h. Il n'y aura pas de séance supplémentaire.

Il est indispensable que chaque tireur astreint se présente avec ses livrets de tir et de service. Les tireurs « restés » sont invités à profiter de ces dernières journées pour refaire le programme.

HAUT-VALAIS

Adolf Fux à la radio

Nous apprenons avec plaisir que les auditeurs de Beromunster auront le plaisir d'entendre ce soir sur les ondes un conte de M. Adolf Fux « Maedchen an die Rhone ». L'émission se poursuivra par des chants et des danses.

DISTRICT DE ST-MAURICE

SALVAN

IVe derby de la Fenive

Dimanche prochain 12 août, le ski-club Salvan organise son IVe Derby de la Fenive. Cette course qui se disputera sous la forme d'un slalom spécial de 60 portes environ, obtient cette année un énorme succès.

C'est ainsi que l'on pourra admirer des coureurs comme Lacroix, Bozon, Arpin, les trois sœurs Goitschel, l'équipe des douanes avec Perrot, Béranger, Bienvenu, des espoirs et même des vétérans pour les Français. Burger Niedhl pour les Autrichiens, Schneider, Pitteloud, Brupbacher pour les Suisses, des Anglais et des Italiens et bon nombre de coureurs ayant déjà fait parler d'eux.

Ce sera vraiment à une course internationale, valant le Lauberhorn ou d'autres compétitions de ce genre, que nous pourrions assister dimanche prochain.

Allons donc nombreux encourager ces coureurs : cela peut être en même temps un but de promenade magnifique pour pique-niqueurs ou même pêcheurs.

Puisse le beau temps être de la partie et en attendant, donnons-nous tous rendez-vous, dimanche prochain, au Derby de la Fenive à Barberine. s. d.

Rédacteur responsable : Gérald Rudaz.

DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

Un Montheysan à l'honneur

Pour avoir atteint le splendide résultat de 478 points au fusil d'assaut au tir cantonal vaudois, maximum enregistré jusqu'à ce jour, Benjamin Waser, employé aux services industriels de Monthey, marié de fraîche date, a eu les honneurs d'une conversation avec M. Chaudet, président de la Confédération, et le colonel cdt de corps Robert Frick. Notre ami, qui dissimule un tempérament de Valaisan sous une apparence de flegme quasi britannique, méritait bien cette distinction très démocratique. Nous lui adressons nos compliments.

Le conseil municipal en tournée

Samedi passé, le conseil municipal et une délégation de la commission de paroisse comprenant notamment le rd curé Bonvin s'est rendue aux Giettes sous la conduite de M. Charles Boissard, vice-président. Il s'agissait de recueillir des informations précises sur les divergences de vues qui se manifestent entre le desservant de la paroisse et la commission pour le développement des Giettes au sujet de la construction d'une chapelle dans cette station de montagne. En effet, M. le curé Bonvin préconise un emplacement situé à l'extérieur de l'agglomération proprement dite, alors que la commission des Giettes, présidée par M. Joseph Rithner, conseiller, lui préférerait une place située en un lieu moins excentrique. Chacune des thèses fut exposée avec courtoisie et fermeté devant les conseillers, ceux-ci se réservant de prendre une décision lors d'une prochaine séance. Après quoi l'exécutif se rendit aux Cerniers sur l'invitation de la société du téléski des Giettes, afin de se rendre compte sur le terrain des projets qu'entend réaliser cette société. A l'issue de brèves conférences tenues par MM. Werner Anthony président, et Joseph Rithner administrateur, les conseillers apprécièrent la collation qui leur fut servie, d'autant plus que le coup de l'étrier offert généreusement quelques instants auparavant par M. le curé Bonvin les avait mis en appétit. Inutile d'ajouter que les plaisanteries fusèrent bien vite entre gripioux et ristoux et que certains terminèrent la journée à la montheysanne, c'est-à-dire plutôt tardivement.

Un départ regretté

Les Montheysans ont appris avec regret le départ du Dr Henri Waridel, qui quitte la localité pour entrer au service de la Ciba à Bâle. Cet excellent praticien, dont l'humour exerçait un effet salutaire sur les patients, s'était fait une clientèle appréciable au cours des années qu'il passa sur les bords de la Vièze. Son franc-parler n'avait pas toujours été goûté de certaines autorités, mais la population avait vite reconnu son dévouement et sa compétence professionnelle. M. le Dr Mayer lui succède et nous sommes heureux de lui souhaiter une cordiale bienvenue. Nous saluons également l'arrivée à Monthey de M. le Dr Nussbaumer, chirurgien très qualifié, frère de M. Lucien Nussbaumer, l'un des chefs du parti radical du canton de Fribourg.

Après les incidents regrettables du 1er Août

On se souvient qu'au cours de la manifestation du 1er Août, une caisse de feux d'artifice fut enflammée par des étincelles qui provenaient d'un réservoir allumé à proximité. Les fusées s'en allèrent dans toutes les directions, au grand dam des spectateurs massés sur le terrain de football. Il y eut des blessés, heureusement d'une manière légère, et pas mal de dégâts causés aux vêtements. Grâce à la présence d'esprit d'un aspirant de police, M. Gabriel Besson, une seconde caisse de pétards et de feux de tous genres put être éloignée à temps.

Au cours de sa dernière séance, le conseil a décidé de supprimer à l'avenir les feux d'artifice, afin d'éviter que ne se renouvelent de pareils incidents techniques. Voilà une excellente initiative.

L'Aéro-club de Bex-Monthey se distingue

Cette société, dans laquelle œuvrent fraternellement des membres habitant les deux rives du Rhône, vient de se tailler un beau succès. En effet, cinq de ses élèves : Mlle Madeline Pernet, d'Aigle, âgée de 17 ans et 11 mois ; MM. Roland Veillon, de Monthey, âgé de 4 mois ; Claude Chapuis, de Monthey, âgé de 18 ans ; Etienne Rithner, de Monthey, et Raphaël Grange de Martigny, viennent d'obtenir leur brevet de pilote civil, après des épreuves qu'on nous assure difficiles. Notons que le jeune Roland Veillon se trouve être le cadet des aviateurs helvétiques. Nos félicitations à tous.

Par ailleurs, un groupe du club de vol à voile de Tubinge est arrivé à Bex samedi pour y effectuer un entraînement de vol dans les Alpes. Ce déplacement est la conséquence des bonnes relations existant entre les deux villes jumelles de Monthey et de Tubinge. Nous ne saurons jamais assez souligner les heureux effets de cette amitié interville qui favorise la compréhension mutuelle entre peuples de langues et de races différentes.

Décisions du Conseil communal

Sur le rapport de la commission d'édition et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Il autorise M. Jean Rippra à construire une villa en bordure du chemin du Gros-Bellet.
2. Il autorise M. Octave Pasetti à construire un bâtiment à usage de menuiserie en bordure du Chemin d'Arche.
3. Il autorise l'hôpital-infirmier à modifier les plans de l'immeuble qu'il se propose d'édifier à proximité de son établissement et destiné au logement de son personnel.
4. Il autorise la Société centrale de laiterie à modifier l'entrée des locaux commerciaux sis au rez-de-chaussée de son immeuble en voie d'achèvement à la rue des Bourguignons.
5. Il autorise M. Edouard Duchoud à aménager un appartement dans les combles de sa villa sise en bordure de la route Monthey-Collombey.

Avec l'Helvétienne fanfare de Morgins

Cette modeste société se réunissait samedi 4 courant au café du Valais, sous la présidence de Pierre Fornage.

Après la lecture du rapport présidentiel et des différents protocoles la parole est donnée au caissier M. Louis Donnet-Monay.

Les comptes sont bouclés avec un excédent de recettes réjouissant. La bonne gestion de cette société a permis la réparation de tous les instruments et l'achat de nouveaux, nécessité par la formation de quatre élèves.

Ces quatre jeunes sont admis définitivement au sein de l'Helvétienne.

M. Zénon Claret est nommé archiviste.

Sur proposition de M. Maurice Rouiller un bal de fin de saison sera organisé au Grand Hôtel, le 25 août prochain.

M. André Rouiller, directeur, propose l'achat de pupitres, ceux-ci faisant totalement défaut. Cette proposition rencontre l'approbation générale.

M. A. Rouiller propose également d'étudier la possibilité de faire suivre à nos jeunes éléments les cours de l'école de musique de Monthey. Satisfaction lui est donnée et la question sera étudiée.

Sur proposition de M. William Constantin, l'assemblée décide de demander son admission à l'Association cantonale des musiques.

La collaboration avec la fanfare de Châtel (France) sera maintenue comme par le passé.

M. Robert Diserens propose l'achat d'un nouveau drapeau en invitant la société à ouvrir une souscription en vue de couvrir une partie du prix d'achat. Il ouvre lui-même la liste par le versement d'un montant appréciable. A l'issue de l'assemblée un montant de près de 400 fr. était déjà souscrit ! Ce qui est encourageant pour la suite des opérations.

En un mot bonne assemblée, ambiance cordiale et ferme volonté de progresser.

Fête à Morgins

La dernière grande manifestation de l'été à Morgins est annoncée pour les 11 et 12 août prochains.

Depuis pas mal de temps déjà, un comité dirigé par M. Emile Michaud, œuvre pour l'organisation de la kermesse du « Chœur mixte de Morgins ».

Toute la population en parle, comme d'une grande première. Les gosses même

6. Il décide d'acquérir une balayeuse-rassembleuse Wayne mécanique.

Il engage, à l'essai pour une année, conformément aux dispositions du statut du personnel, un fonctionnaire en qualité de comptable principal en remplacement du titulaire actuel démissionnaire.

Il décide de mettre au concours un poste d'instituteur.

Il déplore l'accident survenu en dépit des mesures de précautions prises lors de la manifestation du 1er août et charge le bureau d'inviter par la voie de la presse les personnes ayant subi des dommages à s'annoncer.

Il autorise la section de la Plaine du Rhône Aigle-Bex-Monthey (de l'Aéro-Club de Suisse) à faire de la publicité par haut-parleur les samedis 25 août et 1er septembre et le dimanche 2 septembre en faveur du meeting d'aviation qu'elle organisera en septembre prochain.

ne causent que de cela. Pour les Morginois, le chœur mixte, ce n'est pas rien ! Tous les dimanches, il se surpasse à la messe et il n'est pas d'importantes manifestations où il ne prête son concours sous l'expertise baguette de M. Vital Mariétan. Ainsi nous comprenons mieux les liens qui unissent la population à cet ensemble.

Cette société ne revendique pas souvent l'organisation d'une kermesse. C'est pourquoi elle a mis tout son cœur à la mise sur pied de celle-ci.

Rien n'y manquera, tombola, jeux, attractions, concert, bal, tout sera mis en place dans une spacieuse cantine où vous pourrez vous désaltérer et vous restaurer.

Le samedi, à 20 h. 45, nous aurons le plaisir d'applaudir aux productions du groupe folklorique « Les Vieux Costumes » de Val d'Illiez avec sa sympathique musique de 1830. Les deux soirs, le bal sera conduit par un orchestre réputé, l'orchestre F. Carron.

Le dimanche, la messe en plein air sera chantée par la chorale de Massongex. A 11 h. 30, celle-ci donnera un concert sous la direction de M. Marcel Gallay.

Le concert apéritif que donnera la fanfare de Morgins-Châtel, « L'Helvétienne », mettra tout le monde de bonne humeur.

A 14 h. 30, la même fanfare se produira dans un répertoire choisi sous la direction de M. André Rouiller.

Chers amis, vous en savez maintenant assez pour n'avoir pas à hésiter dans le choix du but de votre promenade dominicale. Dimanche donc, tous à Morgins (est-il même nécessaire de vous le dire ?) Petrus.

La vallée du Rhône et le Gothard seraient reliés par un tunnel

Une importante séance s'est tenue à Gletsch, réunissant de nombreuses personnalités valaisannes et uranaises en vue de la liaison Oberwald-Realp visant à relier la vallée du Rhône au Gothard. Décision a été prise de créer une commission intercantonale comprenant des délégués uranais, grisons et valaisans, dont la tâche sera de présenter les projets aux autorités cantonales et d'intervenir en vue de cette liaison auprès des autorités fédérales. Il est question notamment d'assurer durant toute l'année une liaison ferroviaire et routière au moyen d'un tunnel entre le Valais et Uri.

DISTRICT DE CONTHEY

NENDAZ - Dimanche 12 août 1962

INAUGURATION DES UNIFORMES DE LA FANFARE « LA CONCORDIA »

PROGRAMME :

Samedi 11 août : GRAND BAL (orchestre Les Palandrins, 6 musiciens).

Dimanche 12 août :

12 heures 30 : Arrivée des sociétés et vin d'honneur (Collège Haute-Nendaz).

13 heures : Discours de réception et morceau d'ensemble.

13 heures 30 : Défilé.

14 heures : Partie officielle

— Discours

— Concert.

18 heures : Fin de la partie officielle.

— Ouverture de la soirée récréative avec BAL —

ORATEURS : MM. Pierre Claivaz, Martigny ; André Bornet, député, Sion ; Guy Zwissig, député, membre du comité directeur du PRDV, Sierre.

FANFARES PARTICIPANTES : Saxon : La Concordia - Fully : La Liberté. Grône : La Liberté - Chamamon : La Villageoise - Vétroz : L'Union - Iséables : L'Helvétia - Aproz : L'Echo du Mont - Salins : La Liberté - Nendaz : La Concordia. Conthey : La Lyre.

NENDAZ

Le bal attirera les jeunes et les moins jeunes

C'est avec plaisir que nous saluons une dernière inscription de la fanfare « La Lyre », de Conthey, qui se joint aux huit autres pour apporter son concours à la réussite de l'inauguration des costumes de « La Concordia », ce dimanche 12 août.

Si les organisateurs n'ont point négligé le succès de la partie musicale et l'intérêt de la partie oratoire, ils ont aussi retenu le charme et l'ambiance d'un orchestre particulièrement connu et de grande réputation. C'est l'ensemble « Les Palandrins », de Lausanne, qui conduira samedi soir et dimanche, le bal à Haute-Nendaz dans le cadre de cette rencontre qui s'annonce sous les meilleurs jours.

Bravo au comité d'organisation et que

jeunes et moins jeunes se donnent rendez-vous à Nendaz, ces samedi et dimanche. Ils ne se repentiront point, car tout est prêt pour les recevoir magnifiquement.

APROZ

Il se noie

Un habitant de Plan-Conthey, M. G. Maret, âgé de 39 ans, qui se baignait dans l'étang que l'on nomme la « gouille » d'Aproz, perdit pied et se noya. D'autres baigneurs avertirent la police et se portèrent eux-mêmes au secours du malheureux. Celui-ci fut ramené sur la rive après trois quarts d'heure d'efforts. Mais la mort avait déjà fait son œuvre.

Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

La Jamaïque a accédé à la liberté dans la paix

Le fait s'est passé, il y a quelques semaines. Le premier ministre de la Jamaïque, Sir Alexander Bustamante 78 ans, un mulâtre au tempérament bouillant avec du sang irlandais dans les veines, invita ses parlementaires, après une discussion animée à la Chambre sur le choix d'un hymne national, à venir chez lui pour y chanter ou jouer leur version personnelle du futur hymne tel qu'ils le concevaient... L'accord sur l'hymne n'a pas été réalisé, pas plus que ses accords musicaux n'ont pu être définis. Aucune mélodie nationale n'a

fédération autonome et l'on constitua la Fédération britannique des Antilles. Celle-ci devait former un tout économique appelé à s'équilibrer lorsqu'il accéderait à l'indépendance. Ce projet, finalement, tourna, court. Les distances entre les différentes terres étaient trop éloignées, les inégalités dans leur standing économique ou leur équipement industriel respectif trop flagrantes, sans parler des caractéristiques psychologiques particulières à chaque groupe d'insulaires. Tout cela rendait précaire, au départ déjà, la fusion projetée. Un simple

égale à celle de la Corse augmentée d'un tiers, compte plus d'un million et demi d'habitants. L'île elle-même est d'une variété assez enchanteuse avec ses rivages pittoresques, ses étendues boisées, son cirque intérieur de montagnes dont le Blue Mountain Peak constitue le point culminant (2250 m.) La population se compose pour 70 % de Noirs, 20 % de mulâtres, plus les émigrés venus de l'Inde, de Chine et de Syrie, et 20 000 Blancs approximativement. Un important groupe ethnique est formé par les « Maroon », descendants d'anciens esclaves importés d'Afrique qui, lors de la conquête de l'île par les Anglais, s'affranchirent de leurs anciens maîtres espagnols et demeurèrent sur place où ils se groupèrent en communauté libre. Jusqu'en 1730, ils combattirent contre les Anglais et ils obtinrent finalement par un traité le droit de s'administrer eux-mêmes. Jusqu'à nos jours, les « Maroon » étaient placés sous la souveraineté d'un colonel pris parmi eux et qu'ils élaient librement. Ils sont demeurés très longtemps l'un des rares peuples de la terre à être légalement exemptés du paiement d'impôts envers quiconque.

La capitale de la Jamaïque est Kingston, ville de plus de 150 000 habitants et l'île compte encore, comme principales cités, Montego Bay, un centre de trafic international et la très jolie Spanish Town, l'ancienne capitale. Le tourisme excepté, l'agriculture a longtemps constitué l'unique ressource du pays, gros producteur de sucre, de rhum et de bananes. De nos jours, l'île exploite et exporte de la bauxite et de l'aluminium, les gisements de bauxite aménagés par des sociétés américaines et canadiennes comptant parmi les plus riches du monde.

Que réserve l'avenir?

L'avenir économique de la Jamaïque peut — ou non — être assuré selon la décision de l'Angleterre dont le rattachement au Marché commun — ou non — vers lequel elle se dirige de plus en



Kingston, la capitale de la Jamaïque, est une grande ville moderne au sein de laquelle les problèmes raciaux se règlent pacifiquement ou sont inexistantes en dépit du mélange des communautés. Elle a l'apparence, le rythme et la vie d'une cité anglaise.



La Jamaïque : sur de larges étendues, un véritable jardin.



L'élément le plus important de la population est formé par des noirs évolués, travailleurs et coopérateurs.

donc retenti pour célébrer l'accession solennelle de la Jamaïque à l'indépendance, le 6 août dernier.

Cet événement secondaire révèle justement le climat dans lequel s'opère l'émancipation de la plus grande et de la plus fertile des îles des Indes occidentales britanniques. Elle démontre que l'indépendance a été acquise sans remous et surtout sans effusion de sang. Le monde libre, avec la Jamaïque, accueille un nouveau partenaire, évolué et civilisé.

exemple géographique : la distance entre la Jamaïque et la Trinité aurait son équivalent européen entre celle qui sépare Londres de Moscou ! C'est la raison qui milita en faveur d'un statut d'indépendance au profit de la Jamaïque seule. L'événement relevait un peu d'une politique expérimentale puisque Cuba, au régime paracommuniste, n'est distant que de 150 kilomètres. Mais la Jamaïque ne connaîtra vraisemblablement pas de soucis majeurs pour sauvegarder sa jeune indépendance car une invasion par les forces révolutionnaires cubaines, au stade actuel de la situation, serait ou prématurée ou trop tardive. De plus, l'histoire moderne et les usages de la Jamaïque démontrent que l'inclination normale des insulaires les rapproche de l'Occident et plus particulièrement de la culture et du mode de penser des Anglo-Saxons. La Jamaïque, dont la superficie est

Un projet de fédération qui échoua

Il y a peu d'années encore, on caressait à Londres l'espoir de grouper les îles des Indes occidentales, Jamaïques, Dans-le-Vent, Sous-le-Vent, la Barbade, Trinité et Tobago, en une



Là où l'eau coule, la Jamaïque est un véritable Eden. Les indigènes en sont conscients et s'emploient activement à travailler le sol. C'est avant tout les plantations de canne à sucre et de bananes qui ont le plus de faveur.

plus, deviendra effectif ou sombrera. Le ralliement britannique à la communauté européenne contraindrait la Jamaïque — comme d'autres pays du Commonwealth — à se chercher d'autres débouchés. Cette perspective pèse lourdement sur l'orientation politique future de l'île devenue indépendante et le voyage récent du premier ministre Bustamante et de quelques-uns de ses principaux collaborateurs à Washington et à Londres a revêtu une indéniable importance. On espère vivement en Jamaïque que les Etats-Unis inclueront leur pays dans le programme de l'aide à l'« Alliance pour le progrès » et que des achats massifs de sucre et une participation intensifiée à l'exploitation de la bauxite équilibreront la balance commerciale en remplaçant les livres sterling par des dollars. La Jamaïque, à cet effet, s'est déjà approchée de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour l'obtention de crédits appropriés qui approvisionneraient les caisses de l'Etat en devises dans l'éventualité d'une fermeture brusque des débouchés habituels à l'exportation.

Le jeune état aura un autre problème ardu à résoudre. De toutes les îles des Antilles britanniques, elle est celle qui connaît la plus forte densité de population et le chômage constitue chez elle un phénomène à l'état endémique. Jusqu'à l'accession à l'indépendance, la Grande-Bretagne a accueilli chez elle des milliers d'insulaires pour résorber l'excédent de main-d'œuvre. Par l'adhésion récente de la Jamaïque au « Commonwealth Immigration Act », cette ressource pourra être sauvegardée en partie mais elle est condamnée à être un jour abandonnée. Comment, à ce moment-là, la Jamaïque parviendra-t-elle à occuper sa trop nombreuse population, c'est là l'une des incertitudes majeures qui in-



Au cours des derniers mois qui ont précédé l'indépendance, des milliers d'insulaires ont quitté le pays, par bateau ou par avion, pour gagner l'Angleterre. Voici l'une de ces émigrées qui a préféré s'établir en Grande-Bretagne, le climat d'insécurité quant aux possibilités d'emploi qui règne en Jamaïque ne lui convenant pas du tout.

fluencera notablement le développement politique, social et économique du pays.

DESASSORTI

Un jeune homme demande à un bijoutier :
— Pouvez-vous me reprendre la bague que je vous ai achetée hier ?
— Elle ne courrait pas à votre fiancée, monsieur ?
— Si. Mais c'est moi qui ne courrais pas au papa.

ECHOS DE FRANCE

(Ce notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

NUAGES DU COTÉ DU BUDGET

Depuis quelques jours on devine quelque inquiétude chez les éditorialistes de la presse politique et économique. On peut toutefois s'étonner de constater que ces confrères paraissent faire une découverte : à savoir que du côté des dépenses de l'Etat, les choses semblent s'aggraver. Est-ce que le don de prévision ferait défaut à nos économistes plus ou moins distingués ?

Quoi qu'il en soit, on ne manque pas de dire qu'au Ministère des Finances, la « liquidation » de l'affaire d'Algérie — entendez par là, la nécessité de faire face à l'afflux des réfugiés, les données de la question sociale dont le rebondissement éclate maintenant à périodes rapprochées — pose un problème qui risque, dit-on, de devenir difficile avant peu de temps. Et encore, n'évalue-t-on pas les sommes que va coûter aux Français... de France, l'Algérie devenue indépendante, mais incapable de se suffire par elle-même...

Depuis 1959, l'Etat était resté fidèle aux promesses (et au programme) de ses différents ministres des Finances : pas d'aggravation du déficit — qui continue à être pudiquement appelé « impasse » — pas d'impôts nouveaux, pas d'emprunt plus ou moins exceptionnel qui contribue à augmenter la dette publique.

Mais les dures nécessités imposeront-elles un choix ? Ce sera naturellement une décision lourde de conséquences. Si on laisse le déficit (ou l'impasse) augmenter, on risque de diminuer cette confiance monétaire, dont les résultats bénéfiques ont été, il faut le reconnaître, considérables. Le recours à la fiscalité — qu'il soit effectué sous la forme d'impôts nouveaux dont le Ministre a juré qu'il n'y en aurait pas, ou seulement, ce qui revient au même pour le Contribuable, sous la forme de majorations de taxes déjà existantes — aurait le résultat de compromettre la stabilité des prix et d'entamer un pouvoir d'achat que le consommateur juge déjà insuffisant... Quant à l'émission d'un grand emprunt, sous un slogan plus ou moins attirant, il aurait, disent les experts, l'inconvénient de drainer d'importants capitaux aux dépens des investissements du IV^{me} plan, dont le Parlement a déjà déploré l'insuffisance des crédits.

On le voit, il y a là — comme toujours en pareil cas — une série de cercles vicieux, et la recherche du moyen pour en sortir s'avère laborieuse.

Quelle solution pourra-t-on mettre au point, qui devra être la moins mauvaise ? Nos économistes ne le disent pas, et les responsables des Finances sont à court d'imagination. Ne voit-on pas d'ailleurs M. Giscard d'Estaing s'efforcer de gagner du temps, en attendant que la situation outre-Méditerranée ait pris une tournure sur laquelle on puisse baser des pronostics plus solides... et ne remarque-t-on pas que M. Pompidou, face aux mesures déjà prises (qui sont d'ailleurs importantes puisqu'elles pèsent assez lourdement dans le « collectif » budgétaire) et repousser l'échéance « sociale » au retour des vacances, dans l'espoir sans doute que le climat aura subi une évolution que nous estimons ici comme devant être assez peu favorable...

Du côté des recettes fiscales, les rentrées dit-on sont restées bondantes au point de dépasser les prévisions. Mais les augmentations de dépenses vont plus vite que les augmentations de recettes : Voilà le fond du problème. Répétons-le : il ne sera pas facile à régler. Pour le moment, les Français ne s'en soucient que fort peu.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Judi 9 août

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 11 00 Concert - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 45 Informations. 12 55 Le cheval et la lune, de R. Roulet. 13 05 Edition spéciale du jeu : Le Grand Prix - 16 00 Bal des vacances. 17 35 L'actualité littéraire - 17 45 La quinzaine littéraire - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu. 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 50 Carnet de bord - 20 30 Champions du monde de la chanson - 20 50 Le rail, de Gilbert - 21 15 Entretien : J. Racine. 21 30 Concert - 22 30 Informations. 22 35 Le miroir du monde - 22 55 Musique pour un rêve - 23 15 Hymne national.

Vendredi 10 août

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Ça commence bien - 10 00 A saute-mouton - 11 00 Compositeurs romands - 11 25 Extraits : Roméo et Juliette (Gounod) - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 15 Mémento sportif - 12 45 Informations - 12 55 Le cheval et la lune, de René Roulet - 14 00 Pour le 10 août - 14 20 Ouverture en fa (Méhul). 14 30 La tête à l'ombre - 15 15 Changement d'airs - 16 00 Trois hommes dans un bateau - 16 20 Avec nos hommages, Madame - 17 15 Carnet de bal - 18 15 Documentaire - 18 45 En musique. 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Carnet de bord - 20 30 Qui sommes-nous. 20 50 Johnny Hallyday à Lausanne. 21 30 Alfred Cortot interprète Chopin. 22 05 Souvenirs de Francis Poulenc. 22 30 Informations - 22 35 Concert. 23 15 Hymne national.

Télévision

Judi

20 00 Téléjournal - 20 15 Film : La



† IN MEMORIAM

Ernest FELLAY

10 août 1961 - 10 août 1962

Reine Margot - 22 15 Dernières informations - 22 20 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Victoires sur mer : Le Jour « J ». 20 55 Film : Les faux-monnayeurs. 21 45 Découverte scientifique : L'art d'accommoder les chardons - 22 00 Soir-informations - 22 20 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Dollar USA	4,29 1/2	-	4,33 1/2
Livre sterling	12,--	-	12,20
Lire italienne	0,68 1/2	-	0,71
Mark allemand	107,--	-	109,50
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,10	-	7,40

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Une « vendetta » corse à Paris, avec Charles Aznavour, Raymond Pellegrin, Giovanna Ralli et Jean-Louis Trintignant : **Horace 62.**

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Aventures terrestres et amoureuses d'un martien « dragueur » : **Un Martien à Paris**, avec Darry Cowl.

Cinéma MICHEL - Fully

Mardi 8 : **Le sous-marin de l'Apocalypse**, avec Walter Pidgeon, Joan Fontaine et Barbara Eden. - Dès vendredi 10 : **Les hors-la-loi**, avec Alan Ladd et Don Murray.

Cinéma REX, Saxon

Judi 9 - Un film à voir : **Le sous-marin de l'Apocalypse**. - Dès vendredi 10 : **Sous le signe de Rome**, un film grandiose, avec Anita Ekberg et Georges Marchal.

Plan d'arabisation de l'enseignement

Le syndicat algérien des enseignants a, à l'issue d'une assemblée générale, publié un texte où s'inquiète des conditions de la prochaine rentrée scolaire en Algérie. 70% des maîtres du primaire, 90% du secondaire et 99% du supérieur sont partis. Or, pour les seuls enfants déjà scolarisés, il faudrait dix mille enseignants. Les enseignants algériens réclament donc « des mesures exceptionnelles et urgentes ».

A propos de l'enseignement, signalons encore que Tawfik El Madani, délégué de l'Algérie auprès de la ligue arabe, a demandé à celle-ci de recruter et d'envoyer d'urgence deux mille professeurs d'arabe pour mettre sur pied un vaste plan d'arabisation de l'enseignement.

Obligations militaires et exemple français

(Suite de la 1^{re} page)

ces prochaines années à 28 mois de service.

C'est dire que la jeunesse française n'est pas près de pouvoir se décharger des lourdes obligations militaires qui sont les siennes, à une époque de la vie où elle devrait être rendue plus rapidement à ses occupations normales.

Pendant les années d'après-guerre, à partir de 1946 et 1947, le rythme des naissances a repris un cours ascendant ; ainsi, alors que la classe 1960, celle des hommes nés en 1940, ne comptait que 275 000 recrues, on estime que ce chiffre montera à 428 000 en 1967, soit l'année qui intéresse les jeunes nés en 1947. C'est alors que l'augmentation des effectifs, mais alors seulement selon les vues du gouvernement français, que la durée du service militaire obligatoire pourra être raccourcie.

Si l'on compare la situation française à celle des autres nations occidentales, on n'en trouve aucune dans laquelle la jeunesse est astreinte à des obligations aussi lourdes. En Grande-Bretagne, la conscription est supprimée depuis un an ; en Allemagne fédérale, en Hollande et en Belgique, la durée du service est de 12 mois ; en Italie de 18 mois. On sait par ailleurs que si aux Etats-Unis la durée de ce service est de deux ans, cette donnée est

toute théorique puisque 1 jeune Américain sur 10 est effectivement appelé sous les drapeaux.

Un autre aspect de ce problème, indépendamment de la lourdeur des charges militaires imposées aux jeunes Français, vaut la peine d'être invoqué : l'aspect financier. En France, l'entretien d'un soldat se monte annuellement à Fr. 16 500, —, en Belgique à 18 000, —, en Allemagne occidentale à 50 000, — et aux Etats-Unis à 60 000, —.

Cela signifie donc qu'en plus de la durée particulièrement longue de leur service militaire, les jeunes Français sont encore les soldats les moins « richement » entretenus ou, comme ils le disent eux-mêmes, les plus pauvres du monde !

Voilà quelques données susceptibles de faire réfléchir les jeunes de chez nous, facilement râleurs dès que l'on parle de l'école de recrues et cours de répétition. Ces obligations-là sont pourtant l'abc de la défense nationale ; quelle importance peuvent avoir les armes et les engins les plus modernes, si l'homme n'est pas discipliné et entraîné. Et que vaut ce sacrifice de quelques mois de service militaire à côté de deux guerres évitées, d'une part, et de notre volonté de neutralité armée, d'autre part ? Il est juste que les jeunes fassent ainsi la part des choses.

Plaidoyer pour les aînés

Dans le « Journal suisse des employés de commerce », M. Emile Losey, ancien secrétaire romand de cette société et député radical au Grand Conseil neuchâtelois, vient de faire un plaidoyer émouvant et justifié pour les aînés.

Pour lui, le sort des personnes âgées dans le cadre des entreprises industrielles, artisanales et commerciales, en pleine transformation, ainsi que dans la vie sociale, est l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre.

La haute conjoncture et le suremploi caractérisés par une demande inouïe de jeune personnel et de personnel d'âge moyen, donnent à penser aux personnes âgées qu'elles sont prétextées et que leur situation ne correspond nullement à ce qu'elles seraient en droit d'attendre au soir d'une vie de travail bien remplie.

Il est évident que le vieillissement de la population posera toujours plus de problèmes qui exigeront des solutions à longue échéance si nous ne voulons pas que cette catégorie sociale constituée par « les aînés » affiche toujours plus son mécontentement.

D'ailleurs, ce vieillissement est suffisamment prévisible pour les Etats puissent prendre des dispositions en temps utile.

A ce sujet, le directeur général du Bureau international du travail (BIT), M. D. Morse, a publié un rapport fort suggestif à l'occasion de la 46^e session de ce bureau.

D'emblée, l'auteur de ce rapport admet que l'accent doit être mis aujourd'hui sur la jeunesse, mais il estime que les problèmes des personnes âgées doivent être étudiés avec la même importance, non seulement par le monde du travail, mais par la société tout entière.

Quant au vieillissement de la population, il est basé sur le critère suivant et donne d'étonnants résultats : l'accroissement relatif des classes âgées (60 ans et plus) ou la diminution relative de l'effectif des classes au-dessous de cet âge.

Actuellement 200 millions d'individus peuvent être ainsi catalogués dans la classe âgée et l'augmentation de ce chiffre est constante.

Pour la période allant jusqu'en 1975, on prévoit un accroissement annuel de la population mondiale d'environ 1,9%.

Piscine de Morgins

Dans le cadre de l'inauguration de la piscine de Morgins, double match nul entre le CN Monthey et Léman Natation.

C'est en présence des autorités communales et du district qu'a été inaugurée, dimanche dernier, la coquette piscine de Morgins. Situé à proximité immédiate de la forêt, rempli d'une eau tempérée à 20-22 degrés, le bassin se prête à merveille aux concours de natation grâce à sa longueur de 25 m., tandis que la largeur du bassin (12,5 m.) permet à cinq nageurs de concourir en même temps.

Les concours de dimanche, qui opposaient les clubs de Monthey et de Léman Natation (Lausanne), ont donc connu un grand succès auprès des quelque 300 spectateurs présents. Après que les jeunes hôtes de la station se partagèrent fraternellement les lauriers, Monthey remportant le 4 x 50 m. 4 nages et Léman Natation enlevant le 5 x 50 m. crawl. Auparavant, l'Allemande Barbara Gutschen, en séjour à Morgins, s'était distinguée en battant le champion d'Alger, Meyer, également en vacances, et le champion valaisan Gremaud.

Quant au match de water-polo, l'étroitesse du bassin l'empêcha de se dérouler tout à fait normalement. Finalement Léman Natation, équipe de première ligue, réussit à tenir Monthey (LNB). Le match se terminant sur un score de 6-6. Les buts montheyens furent marqués par Code-ray, Kaestli et Bussien. J-C C

Bien choisi, vite cousu



Pour travailler à la maison aussi la femme moderne s'habille avec coquetterie. Voici une excellente idée, réalisée avec trois mouchoirs, cousus l'un à côté de l'autre en guise de poches sur ce demi-tablier. On choisit pour le tablier un tissu uni assorti aux mouchoirs. Métrage : 90 cm. en 90 de large et trois petits morceaux de doubleur, taille mouchoir. La largeur du tablier correspond exactement à trois mouchoirs. On fronce sur toute la largeur, et on coud les attaches aux deux bouts. Voilà, le chef-d'œuvre est terminé, et il est tellement gracieux qu'il peut très bien servir pour une party. Et maintenant, au travail ! Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.

Contre la fainéantise en Bulgarie

Le journal officiel bulgare a publié un décret visant les « fainéants, les trafiquants et les parasites » qui sévissent en Bulgarie, plus généralement ceux qui « ne veulent pas travailler, mènent une vie parasite, vivent de revenus ne provenant pas d'un travail utile, s'occupent de trafic et autres professions non permises et portent ainsi atteinte à la société socialiste ».

Les mesures prévues seront prises par les « conseils populaires » — conseils municipaux, ou par des tribunaux populaires. Dans le premier cas, les personnes visées seront assignées à un travail de 6 mois à deux ans en conservant leur résidence.

Dans le second cas, leur résidence sera changée pour une période de travail obligatoire allant de 2 à 5 ans et leurs biens acquis illégalement confisqués. Les proches des « condamnés à travailler » ne seront pas touchés par ces mesures.

On demande

sommelières pour la fête d'inauguration des uniformes de la fanfare La Concordia

à Haute-Nendaz, le dimanche 12 août. - Bonnes conditions.

S'adresser à M. Lévy Fournier, Basse-Nendaz Tél. (027) 4 52 18.

15 AOÛT

Course organisée à Interlaken par le Grimsel - Retour par le Col des Mosses. Fr. 22, — par personne.

S'inscr. aux VOYAGES MÉTRAL MARTIGNY - EXCURSIONS

Tél. (026) 6 10 71.

Favorisez les commerçants qui font de la publicité dans le Confédéré

MERCÉDÈS ?

Livraison rapide de voitures neuves.

MERCEDES Diesel ou Benzine, 190, 220 S ou S. E.

Lucien Torrent, Grône. Tél. (027) 4 21 22.

TONNEAUX

pour fruits avec portettes (état neuf)

200 litres	Fr. 60, —
250 »	Fr. 70, —
300 »	Fr. 80, —

Tonnellerie Angehrn, Pully, tél. (021) 28 10 05.

MORGINS

11 et 12 août 1962

Kermesse**du Chœur Mixte de Morgins**

Participation: Vieux Costumes de Val d'Illeiz, L'Helvétienne, fanfare de Morgins.

Les deux soirs: BAL conduit par l'orchestre « F. Carron ».

NAX

Samedi 11 août, dimanche 12 août 1962

GRANDE KERMESSE**de la mi-été**

organisée par la fanfare L'Echo du Mont-Noble

Grand bal - Orchestre réputé

Ambiance traditionnelle dans un cadre exceptionnel

— Le rendez-vous de ceux qui savent se distraire.



actuellement...

les poules du pays
pondent toujours
des oeufs frais
qui sont bon marché !

Des oeufs suisses
de première qualité !

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

CFF**Billets à prix réduits****Fêtes de Genève**

11-12 août 1962

dès Martigny Fr. 17,60
dès Sion 21,20

Nous cherchons pour entrée immédiate (15 août) ou à convenir

VENDEUSE

Conditions intéressantes à personne capable.

Boucherie Ruscio, Martigny-Bourg
Tél. (026) 6 12 78.

On cherche pour tout de suite

SOMMELIÈRE

Débutante ou Italienne acceptée.

Se présenter au Café de la Place, Martigny-Ville.

OCCASIONS Opel

à vendre :

Opel

Kapitän 1959, couleur grise, servo-frein (53.000 km.)

Opel

Rekord 1961, 2 portes, frs. 1.700, couleur beige, toit blanc (45.000 km.)

Opel

Rekord 1961, 2 portes, frs. 1.700, couleur grise, toit blanc, pneus blancs (38.000 km.)

Rekord 1960, 2 portes, frs. 1.700, couleur grise métallisée, toit blanc, pneus blancs (64.000 km.)

Opel

Rekord 1956, couleur noire.

Ford

Taunus 15 M, 4 vitesses, 1956, couleur grise (60.000 km.)

Garage J. J. Casanova, St-Maurice
Tél. (025) 3 63 90

Plus
de 50%

de toutes les machines à coudre suisses exportées en 1961 étaient des Bernina. Le reste des exportations se répartissait entre cinq marques différentes. En Suisse, Bernina est également la machine à coudre la plus demandée, preuve éloquente de sa supériorité.

**R. WARIDEL**Av. du Gr. St. Bernard
Tél. (026) 6 19 20**MARTIGNY***** CONSTANTIN FILS S.A.**Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

On cherche

CHAUFFEUR

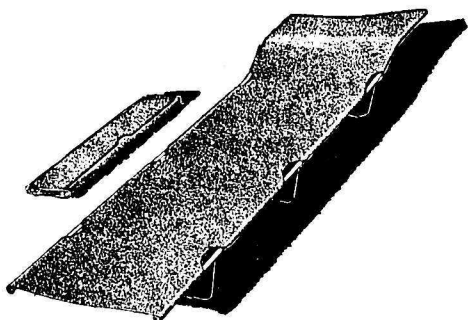
pour le transport de bois, avec permis rouge.

S'adresser à la Scierie Meunier, Martigny-Bourg.
Téléphone (026) 6 14 66.

Le camping se pratique de plus en plus

LIT DE CAMP

en tube d'acier promatisé. Forte toile bleue, orange ou grise. Construction très stable, trois pieds bas, élastiques, donc très confortables. Modèle léger, pratique et facile à transporter grâce à son emballage réduit.

19.80

Installez-vous confortablement à bon compte

Martigny

magasin ouvert le lundi matin

**Cinéma**

Dès ce soir mercredi - (18 a. révolus) - Charles Aznavour et R. Pellegrin dans un grand film français :

HORACE 62

Une « Vendetta » corse... à Paris.



6 16 22

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Du rire!!! avec Darry Cowl :

UN MARTIEN A PARIS

Les aventures terrestres d'un martien « dragueur ».



Mercredi 8 - (16 ans révolus) - Un film captivant :

LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE

Dès vendredi 10 - (16 a. révolus) - Un « Western » implacable :

LES HORS-LA-LOI

6 31 66

Jeudi 9 - (16 ans révolus) L'histoire d'un sous-marin atomique :

LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE

Dès vendredi 10 - (16 ans révolus) - Un prodigieux spectacle :

SOUS LE SIGNE DE ROME**La Menuiserie****Joseph CLIVAZ S. A., à SION**

avise son honorable clientèle et Messieurs les architectes que ses ateliers et bureaux seront fermés du 10 au 20 août

Vacances annuelles**TRANSACTIONS IMMOBILIERES****VENTES & ACHATS ASSURANCES**

SIERRE

22

Feuilleton du « Confédéré »

Le Pavillon des Trembles

ROMAN DE CLAUDE ROZELLE

Lorsqu'il arriva auprès de sa victime, il retint un juron de surprise et de colère.

— Chambon ! murmura-t-il... Que venait-il faire ici ? Jamais balle n'aura été mieux employée, car je crois bien qu'il a cessé de vivre !

Il ouvrit la chemise de Bernard et constata que le coup avait porté en pleine poitrine, causant une mort immédiate.

Le garde-chasse hochait la tête d'un air perplexé. Depuis son enfance, il nourrissait pour la jeune châtelaine des Trembles une admiration voisine de la tendresse, quoique remplie de respect. Il n'avait pas été sans deviner le rôle néfaste joué dans son existence par cet homme sans scrupules. Le voir à ses pieds, privé de vie, était pour lui un soulagement. Cependant, il n'ignorait pas que sa responsabilité allait être sérieusement mise en cause.

Certes, il était dans son droit en tirant sur un insensé qui le visait de son revolver ; mais le drame avait eu lieu sans témoins et l'on pouvait ne pas ajouter foi à la version qu'il fournirait.

La chance voulut qu'un gendarme passât à bicyclette. C'était Anselme Pavrot, un de ses camarades d'école. Il lui fit signe presque soulagé.

— Arrête-toi, vieux ! Il est arrivé un malheur. Je viens de tuer un homme !

Le gendarme sauta à bas de sa machine, interloqué.

— Tué un homme ? Toi, le plus paisible de Challenge ? Que me chantes-tu là ?

— C'est exact ! Il s'est introduit dans le domaine et m'a menacé de son arme. J'ai tiré... Il est mort.

— Voyons ça ! fit Anselme Pavrot en suivant son ami. Curieuse affaire...

Une fois arrivé devant le cadavre de Bernard le gendarme réfléchit quelques minutes, puis se gratta la tête avec bonhomie.

— Tu ne seras pas inquiet ! décréta-t-il. La mort remonte à peu d'instants et le revolver qu'il tient dans sa main crispée prouve que tu étais en état de légitime défense. Ensuite, ce Bernard Chambon a la plus mauvaise réputation de la région. Son costume indique qu'il revenait d'une soirée. A cinq heures du matin, il devait être passablement ivre après avoir bu toute la nuit. Je vais faire mon rapport... Tu peux être tranquille !

Félix fut, en effet, reconnu innocent. La famille étouffa l'affaire et Alain vint lui-même apprendre à Fabienne la manière dont avait disparu le misérable garçon.

Le visage bouleversé, elle se jeta dans ses bras.

— Que Dieu ait son âme ! murmura-t-elle. Je lui pardonne le mal qu'il m'a fait !

Il la serra passionnément contre lui.

— Mon cher trésor, à présent le passé est définitivement effacé. La route est libre et la vie recommence pour nous, toute faite d'amour et d'espoir. Nous allons être enfin heureux !

— Oui. Profondément heureux ! répondit Fabienne, le cœur libéré de son angoisse. Mais je crois qu'il faut supprimer ce pavillon qui représente pour nous de trop affreux souvenirs. A sa place, nous planterons des trembles et nos enfants ne sauront jamais qu'il a existé...

Leurs lèvres se joignirent dans un long baiser. Puis Alain saisit doucement aux épaules celle qu'il aimait plus que sa vie et la regarda longuement dans les yeux.

— Qu'il en soit fait comme vous le désirez, ma chérie ! Il faut que, dans ce domaine où s'abrètera notre amour, tout parle de bonheur et que la plus petite ombre soit chassée à jamais.

FIN

Nos tâches à l'âge administratif

D'EST ET D'OUEST

Les mois d'été amènent le vide de la politique internationale. Vide apparent, car durant ces semaines, les événements se remplacent par une activité diplomatique interne de toutes les chancelleries. C'est dans le secret des bureaux que se prépare la rentrée automnale.

Mais toutefois, un événement marquera la date du 13 août: le premier anniversaire de l'érection du mur de la honte qui sépare les deux Berlin et isole en particulier Berlin-Est du monde libre. Les milieux occidentaux se sentent nerveux à l'approche de cette date. Les manifestations prévisibles ne les émeuvent point certes, mais bien la tension que l'on sent au-delà du rideau de fer. Tension qui laisse présager d'une remise en question de l'éternel problème.

Cette nervosité se marque par les déplacements nombreux des diplomates de l'Est. M. Walter Ulbricht demeure à Moscou durant trois semaines, M. Khrouchtchev a annoncé la signature imminente d'un traité de paix avec l'Allemagne de l'Est, la presse orientale et communiste fait état dans ses colonnes à de nombreuses reprises, de la nécessité de liquider la question de Berlin «au plus vite». Tant les déplacements diplomatiques que les déclarations du Premier Soviétique et les articles de journaux, annoncent que quelque chose se prépare.

Mais que peuvent bien «préparer» les échanges secrets qui se déroulent de l'autre côté du rideau de fer? L'on sait que les derniers entretiens qui ont eu lieu à Genève entre les ministres des affaires étrangères des USA et de l'URSS, Rusk et Gromyko, ont abouti à une impasse et le problème s'éternise sur ses positions devenues classiques: l'URSS veut la transformation de Berlin-Ouest en une ville démilitarisée. Et les Occidentaux font de la présence de leurs troupes, une base de discussions, avant même tout accord!

Les positions sont fermes et les discussions — momentanément — vaines. M. Khrouchtchev passera-t-il outre aux usages diplomatiques pour se laisser diriger par son tempérament bouillant? Le Premier Soviétique se trouve devant trois possibilités:

— Conclure un traité de paix avec l'Allemagne de l'Est et prendre ainsi le risque de la guerre, car les Occidentaux ne sauraient reconnaître le contrôle des troupes est-allemandes entre leurs relations avec Berlin-Ouest et la République fédérale.

— Conclure un traité de paix, tout en conservant ses troupes pour le

contrôle des relations alliées sur les routes menant à Berlin-Ouest.

— Abandon de la question pour l'instant.

Cette dernière hypothèse n'aurait point l'heur de plaire aux dirigeants fantômes de Pankow, la première ne saurait être risquée par M. K. Il serait donc réduit à choisir le traité, avec l'aménagement de surveillance par ses propres troupes.

Peut-être faut-il attendre les déclarations à l'ONU annoncées par M. K. pour connaître les délibérations secrètes menées actuellement entre Pankow et Moscou? psf.

L'Europe des Allemands

Sous ce titre, le journal «Le Monde» publie un article de Alain Clément qui fait état des résultats d'une enquête faite auprès des Allemands auxquels on a demandé d'exprimer leurs vœux quant au pays où ils aimeraient vivre. Ces conclusions permettent à l'auteur des considérations pertinentes sur les chances d'une Europe unie. Alain Clément écrit notamment:

Seulement 28% des Allemands interrogés resteraient en Allemagne s'ils avaient le choix de vivre ailleurs dans les conditions idéales (connaissance de la langue, activité professionnelle conforme aux goûts, etc.); 20% iraient en Suisse ou en France, 9% en Suède, 5% en Autriche ou en Espagne, 3% en Hollande et 2% en Grande-Bretagne.

On se tromperait cependant en croyant que ces pourcentages reflètent une hiérarchie de préférences fortement établie. La ligne de moindre résistance est toujours sinueuse. Par exemple si la Grande-Bretagne vient en queue des pays où il ferait bon vivre, l'anglais arrive largement en tête des langues proposées comme langue officielle de la future Europe: il recueille 63% des suffrages. Loin derrière lui viennent le français (18%), l'allemand (15%), l'espéranto.

La maigre consolation pour la France de battre l'Allemagne à domicile, si l'on peut dire, est vite éclipsée par le test suprême de l'attirance sentimentale qui tourne à notre déconfort. «Si vous ou vos enfants aviez à élire un partenaire conjugal étranger, quelle nationalité poserait à votre avis le moins de problèmes?» Les réponses à cette délicate question sont chargées de nostalgie «nordique». Quarante-huit pour cent se prononcent pour la Suède (il est vrai que l'exemple vient d'en haut; un des fils du chancelier a épousé une milliardaire suédoise), trente-deux pour cent pour les Pays-Bas, trente pour cent pour l'Angleterre, vingt-sept pour cent pour le Danemark, quinze pour cent pour la France et la Suisse. On remarquera qu'une fois de plus la Gaule et l'Helvétie se retrouvent côte à côte.

Plus frappante encore est l'absence dans ce référendum du cœur, d'une nation que les Allemands envahissent chaque année par millions: l'Italie. L'axe «est définitivement rompu. L'Italie n'est plus bonne qu'à fournir le délabement des guerriers fatigués d'hier et de leurs descendants; c'est un paysage à consumer, comme ces décors de confiserie ou de saïndoux qui, dans les vitrines, font venir l'eau à la bouche des enfants.

Rien d'étonnant ensuite à ce que la plu-

Nombreux sont ces jours les vacanciers qui apprécient les heures de détente à l'ombre des mélèzes, les longues promenades en forêt dans le calme et le fraîcheur. Ce temps si précieux qui est le retour à la tranquillité ne favorise guère la réflexion doctrinale, et pourtant les problèmes essentiels ne demeurent-ils point aussi présents? Nous vivons un monde nouveau auquel les partis politiques doivent en premier s'adapter. Notre article de première page présente les lignes principales des objectifs du parti radical.

part des personnes interrogées se montrent assez sceptiques sur les chances des Etats-Unis d'Europe. Aucune ne croit qu'ils puissent voir le jour dans les prochaines cinq années; la majorité en entrevoyait la possibilité dans des délais s'étendant de cinq à quinze ans. Il n'y a rien d'urgent en effet puisque l'Europe des commodités est déjà réalisée, qu'on peut prendre aux Anglais leur idiome, laisser leur île à ses brouillards, à la Suède ses Suédoises, à l'Espagne et à l'Italie leur soleil, à la France un peu de tout — car il faut de tout pour faire le monde d'une Europe en pantoufles.

Nouvelle grève en Espagne

Six cents ouvriers d'une usine de machines à coudre de Zarrauz ont déclenché une grève sur le tas pour obtenir une augmentation de 25 pesetas par jour, refusée par la direction de l'usine.

Les pouvoirs publics ont prononcé le lock-out de l'usine, faisant occuper les ateliers par des gardes civils.

Depuis la fin des conflits sociaux de mai, c'est la deuxième tentative de mouvement revendicatif enregistré en Espagne.

D'un numéro à l'autre

Nouvelles sanctions à l'égard du Katanga

Pour lutter contre la sécession katanais, le gouvernement central congolais vient de prendre deux mesures. Il a interdit:

1. Aux entreprises commerciales qui ont leur siège à Léopoldville d'avoir des succursales au Katanga et réciproquement;
2. Toutes les communications directes entre le Katanga et l'étranger.

Un communiqué de la présidence du Conseil, publié hier, annonce que le Conseil ministériel restreint pour les affaires politiques, a décidé d'empêcher les sociétés qui ont des intérêts au Katanga et dans le reste du Congo de poursuivre leurs activités dans l'ensemble du Congo. Elles devront choisir ou de continuer à travailler au Katanga et d'abandonner leurs activités dans les autres provinces congolaises, ou de continuer à travailler au Congo, mais d'abandonner leurs installations au Katanga.

Le communiqué ajoute que les représentants patronaux ont été avertis hier matin de cette décision et qu'une commission spéciale étudiera les mesures législatives à prendre contre les sociétés qui enfreindraient cette nouvelle réglementation.

Le syndicat du «quart d'heure vaudois» est décédé

Henri Marti, le syndic du «quart d'heure vaudois» de Radio Lausanne, est mort hier à l'hôpital cantonal de Lausanne à l'âge de 62 ans. Artiste consciencieux et très doué, Henri Marti avait débuté sur les planches il y a plus de trente ans, sous la direction de Jacques Béranger. Il étala son grand talent dans toutes les compositions, mais il affectionnait particulièrement les rôles comiques. Henri Marti, on s'en souvient, joua dans les revues d'André Marcel et Albert Verly, en Valais, où il était très apprécié.

Le Tour de Romandie à la marche

La première étape, Sion - St-Maurice, a vu l'arrivée main dans la main du Français Gouaille et du Luxembourgeois Simon. Hier, de St-Maurice à Monthey, par une longue boucle lémanique, c'est le Français Bédée qui s'est imposé. Au classement général, Gouaille méne de peu devant Simon. Le premier Suisse est Jacky Panchaud, classé 5e, alors que le vétéran Krumenacher est 11e.

Cette épreuve connaît un grand succès auprès du public qui ne cache pas son admiration pour l'effort des marcheurs, sous un soleil de plomb.

Choses qui ne plaisent pas tant au Bon Dieu

Cela paraît incroyable. Et pourtant c'est vrai. Récemment, dans un journal «très bien», un chanoine écrivait qu'il y a trop de chrétiens qui débittent «Pater» et «Ave Maria» au kilo, et qui ne sont jamais capables d'un geste de charité.

Cela vous étonne? Nous pas! Il y a encore peu de ça, dans une église du Valais central, Monsieur le Curé payait son maître de chapelle septante centimes pour «tenir l'orgue», et chanter la messe du matin.

Un vrai maître de chapelle, diplômé, qui avait huit bouches à nourrir à la maison, et qui, à la demande qu'il avait faite de «revoir» son salaire, s'était attiré cette réponse:

«Si cela ne vous suffit pas, nous trouverons quelqu'un d'autre qui travaillera à meilleur compte».

Comme vous le pensez, à l'époque ça a fait un peu de bruit.

Heureusement, depuis là, Monsieur le Professeur touche une paie raisonnable.

Ca se remarque à la mine de ses griots. De ses griots qui n'ont plus le teint «plaque de beurre» des jours où, sur la table, un peu à cause de Monsieur le Curé, tout devait être exactement mesuré.

Bravo, Monsieur le Curé!

Certains fois, on se demande comment tels manèges peuvent se produire chez des personnes qui devraient être de bons exemples.

Alors, on cherche...

Et, pour ce qui nous concerne, on vient à penser que des règles autrefois rigoureuses, aujourd'hui loin, très loin d'être absolues chez les jeunes prêtres (eh! oui, parmi nos meilleurs amis nous comptons plusieurs jeunes prêtres!) on vient à penser, disons-nous, que des règles désuètes sont encore vivantes dans de vieux cerveaux.

Des règles comme celle qu'on voulait nous imposer, à une mission encore pas si ancienne: «La grande famille de dix ou douze enfants, nous disait le prédicateur, cela n'a pas de quoi vous épouvanter. Avec le secours de Dieu, le pain du lendemain vous sera presque toujours assuré». (Ça ou quelque chose de très rapproché.)

Pourtant, nous en avons connu de ces familles nombreuses où toute la nichée

avait été élevée dans la foi catholique la plus admirable. De ces familles, où bien trop vite, nous avons été amené à faire visite à l'un ou l'autre de ces petits, couchés sur un lit de sanatorium. Ces petits étaient là parce qu'en dépit de l'excellente nourriture spirituelle qui leur avait été servie chaque jour, la nourriture substantielle tout court leur avait été trop de fois maigrement distribuée.

Aussi ce soir, dimanche, en présence d'un cas difficilement imaginable, nous nous demandons si nous n'avons pas de nouveau affaire à un de ces esprits d'autrefois dont nous venons de vous entretenir?

Pensez donc, dans un établissement hospitalier dirigé par une Révérende Supérieure, une infirmière diplômée doit travailler toute la nuit — être de garde, onze heures d'affilée — pour obtenir 18 fr. Impôts et AVS déduits, cela procure à notre fée blanche, un gain d'un franc cinquante-deux centimes à l'heure. Et il paraîtrait que c'est la Révérende Supérieure qui règle tous les cas de salaires! Un franc cinquante-deux centimes, à une infirmière diplômée, qui assume de très graves responsabilités...

Un franc cinquante-deux centimes à l'heure à une infirmière diplômée, alors que les filles qui attachent la vigne touchent deux francs trente, deux francs cinquante centimes à l'heure.

Révérende sœur, nous savons que si après s'être occupée de sa marmaille toute la journée votre infirmière se rend chez vous pour œuvrer toute la nuit, c'est qu'elle en a un urgent besoin.

Nous savons aussi, qu'à cause de précédents désagréables, elle n'ose pas vous demander une augmentation.

Aussi, Révérende Sœur, soyez bonne! Accordez-lui une bonne augmentation, ne serait-ce que pour qu'elle n'aille pas gagner sa croûte aux vignes.

Car, pour les travaux des vignes, on trouvera encore toujours des filles, ou des sujets étrangers.

Tandis que de bonnes infirmières, ça devient tellement rare...

Et puis, comme l'a dit Monsieur le Chanoine, un geste comme celui que nous vous demandons de faire, devant le Bon Dieu ça paie plus que des kilos de «Pater» ou d'«Ave Maria»!

Alors, pensez-y, Révérende Supérieure.

Le «monocle noir» sera jugé à la fin du mois

André Canal (dit le «Monocle Noir»), et les auteurs de l'attentat contre le général de Gaulle seront jugés à la fin du mois d'août.

L'affaire d'André Canal, trésorier de l'OAS en métropole, viendra le 27 août devant la Cour militaire de justice siégeant au Fort Neuf de Vincennes, et celle des auteurs de l'attentat contre le général de Gaulle commis en septembre à Pont-sur-Seine, sur la route de Colombey-les-Deux-Eglises, le 29 août, devant la Cour d'assises de l'Aube.

L'agitation néo-nazie va croissant

Au mépris de l'interdit qui le frappe, le chef du parti nazi américain, Georges Lincoln Rockwell, se trouve en Angleterre, où la presse a signalé sa présence à une réunion organisée dimanche dans le Gloucestershire par le mouvement national socialiste anglais de M. Colin Jordan. Le ministre de l'Intérieur, M. Henry Brooke, a reconnu que Rockwell était parvenu à échapper aux fonctionnaires de l'immigration, chargés d'empêcher l'entrée dans le pays à tous les nazis et fascistes étrangers. Le mouvement de M. Jordan est antisémite et raciste. Au meeting en plein air de dimanche, Rockwell s'est adressé à un auditoire composé d'hommes en chemises noires et bottes. Le ministère de l'Intérieur étudie les mesures à prendre.

Un lit de 3 mètres de long pour le général De Gaulle

Munich est prêt à recevoir le président De Gaulle si toutefois le programme de son voyage en Allemagne le conduit dans la capitale bavaroise. Le chef du protocole du gouvernement bavarois fait savoir que le général De Gaulle, s'il venait à Munich, habiterait les «pièces choisies» — «Reichen Zimmer» — de l'ancienne résidence des rois de Bavière, à Munich. Le général y trouvera un lit qui n'a pas été préparé spécialement pour lui, mais qui n'en mesure pas moins de 3 mètres de longueur!

Trafic civil interdit au Katanga

A la requête du gouvernement central congolais, les Nations Unies ont décidé d'interdire tout trafic civil «pour l'instant» sur les aéroports katanais qu'elles contrôlent.

Cette mesure touche notamment l'aéroport de Luano à Elisabethville, celui de Kamina, mais non celui d'Albertville, qui est sous contrôle du gouvernement congolais.

Les dernières vignes maudites sont détruites



L'Etat du Valais a fait procéder aux premières heures de lundi, sous la surveillance de la police, à la destruction des dernières vignes maudites, sauvées au cours de l'opération du 3 juin 1961. Des équipes d'ouvriers, munis de sécateurs, coupèrent les ceps encore en vie et char-

gés de récolte. La surveillance de la police cantonale a évité des heurts pénibles. Mais les commentateurs — même s'ils ne sont pas aussi violents que l'an dernier — vont bon train sur cette opération.

Ainsi il semble que la fameuse affaire des vignes soit définitivement réglée.